

CONCOURS 1^{er} DEGRE

Inscriptions

Pour s'inscrire aux concours du 1^{er} degré (session 2023) : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

Du mardi 18 octobre 2022 à partir de 12h, au vendredi 18 novembre 2022, 17 heures.

Conditions d'inscriptions

	Dates des épreuves écrites	Conditions d'inscription
Concours externe	lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 avril 2023	➤ Être inscrit en 2^{ème} année de master (M2) ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent. ou ➤ être titulaire d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu comme équivalent
Second concours interne		Vous devez, au plus tard à la date de publication des résultats d'admissibilité : ➤ détenir une licence ou un titre ou diplôme équivalent et ➤ avoir effectué 3 ans de service dont 1 année au minimum dans 1 établissement sous contrat.
Troisième concours		➤ Pas de diplôme ou un titre spécifique exigé, et ➤ avoir exercé une ou plusieurs activités professionnelles de droit privé pendant une durée minimum de cinq ans.
Premier concours interne	mercredi 22 mars 2023	➤ avoir effectué 3 années d'enseignement dans l'échelle des instituteurs au 1er septembre de l'année précédant le concours

Le nombre de postes aux différents concours seront fixés ultérieurement : habituellement, le nombre total de contrats offerts parait en novembre/décembre, la répartition par académie ou par département (selon le concours) en mars/avril. **La FEP-CFDT vous en informera.**

ATTENTION :

- **Ces dernières années, le rectorat de Nantes n'a ouvert aucune place pour certains concours (2nd concours interne,...). La FEP CFDT exige que des places soient ouvertes en 2023.**
- **Le Ministère a annoncé l'ouverture de concours exceptionnels pour les contractuels du 1er degré public. Nous vous tiendrons informés des conditions pour l'enseignement privé sous contrat prochainement...**